

AVIS DE RÉUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société « **COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC - CTM.SA** », société anonyme au capital de 122.597.800,00 dirhams divisé en 1.225.978 actions de 100 dirhams chacune et dont le siège social est à Casablanca, Km 13,5 Autoroute Casablanca-Rabat, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le n°30831, sont convoqués en **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**, au siège social de la CTM le,

Lundi 10 juin 2024 À 10 HEURES

À l'effet de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation de la société et la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur ledit exercice ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 ;
- Approbation de ces comptes et conventions ;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Renouvellement du mandat d'un Administrateur ;
- Fixation des jetons annuels de présence à allouer au Conseil d'Administration ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à conférer.

Il est à rappeler que les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée Générale sur simple justification de leur identité, à condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux cinq (5) jours avant l'Assemblée s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par les textes subséquents, disposent d'un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis, pour demander l'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée. Leurs demandes doivent parvenir au siège social en recommandé avec accusé de réception.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social.

Le projet des résolutions qui seront soumis à cette Assemblée tel qu'il est arrêté par le Conseil d'Administration se présente comme suit :

Le Conseil d'Administration

TEXTE DU PROJET DES RÉOLUTIONS

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve lesdits comptes et rapports, se soldant par un bénéfice net comptable de **56.160.604,60 Dirhams**.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu l'extrait du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration relatif aux comptes consolidés du Groupe CTM et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve lesdits comptes et rapports, se soldant par un bénéfice net part du Groupe de **63.101 KDh**.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi du 30 Août 1996, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2023.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir pris acte de la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2023 comme suit :

Bénéfice Net Comptable	56 160 604,60	Dirhams
Réserve légale (au plafond)	0	Dirhams
Solde	56 160 604,60	Dirhams
Report à nouveau antérieur	17 731 906,07	Dirhams
Bénéfice distribuable	73 892 510,67	Dirhams
Dividendes	18 389 670,00	Dirhams
Reliquat à Reporter à Nouveau	55 502 840,67	Dirhams

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de la distribution d'un dividende de 15 Dhs par action au titre de l'exercice 2023. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du **23 septembre 2024** auprès de BANK OF AFRICA.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, décide d'allouer aux Administrateurs des jetons de présence, au titre de l'exercice 2024, dont le montant sera déterminé par l'Assemblée Générale.

SEPTIÈME RÉOLUTION

Compte tenu de l'arrivée à échéance du mandat d'un Administrateur, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires décide de renouveler le mandat de Monsieur Sidi Mohammed JOUMANI pour une durée légale et statutaire de six (6) années qui prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

ÉTATS DE SYNTHÈSE SOCIAUX

Au 31 décembre 2023

BILAN ACTIF - EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	1 290 000,00	1 032 000,00	258 000,00	516 000,00
FRAIS PRÉLIMINAIRES	-	-	-	-
CHARGES À RÉPARTIR	1 290 000,00	1 032 000,00	258 000,00	516 000,00
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	23 915 152,40	20 559 432,83	3 355 719,57	4 278 456,95
IMMOBILISATIONS EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	-	-	-	-
BREVETS, MARQUES, DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	22 191 052,40	20 559 432,83	1 631 619,57	2 695 506,95
FONDS COMMERCIAL	1 200 000,00	-	1 200 000,00	1 200 000,00
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	524 100,00	-	524 100,00	382 950,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	870 545 168,33	566 053 200,88	304 491 967,45	253 166 376,28
TERRAINS	63 798 136,13	-	63 798 136,13	63 798 136,13
CONSTRUCTIONS	265 781 314,66	194 008 407,17	71 772 907,49	79 102 705,23
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	14 355 064,10	12 620 209,54	1 734 854,56	1 696 581,58
MATÉRIEL DE TRANSPORT	483 655 494,04	322 345 513,54	161 309 980,50	101 780 129,12
MOBILIER DE BUREAU, AMÉNAGEMENTS DIVERS	40 673 141,38	35 276 103,21	5 397 038,17	4 933 067,72
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	399 850,01	342 690,41	57 159,60	82 658,49
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	1 882 168,01	1 460 277,01	421 891,00	1 773 098,01
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	40 529 288,97	2 811 013,97	37 718 275,00	37 289 775,00
PRÊTS IMMOBILISÉS	239 569,33	239 569,33	-	-
AUTRES CRÉANCES FINANCIÈRES	806 519,64	467 119,64	339 400,00	210 400,00
TITRES DE PARTICIPATION	39 483 200,00	2 104 325,00	37 378 875,00	37 079 375,00
AUTRES TITRES IMMOBILISÉS	-	-	-	-
ÉCART DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
DIMINUTION DES CRÉANCES IMMOBILISÉES	-	-	-	-
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIÈRES	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	936 279 609,70	590 455 647,68	345 823 962,02	295 250 608,23
STOCKS (F)	9 109 683,90	715 149,12	8 394 534,78	6 978 933,40
MARCHANDISES	-	-	-	-
MATIÈRES ET FOURNITURES CONSOMMABLES	9 109 683,90	715 149,12	8 394 534,78	6 978 933,40
PRODUITS EN COURS	-	-	-	-
PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET RESIDUELS	-	-	-	-
PRODUITS FINIS	-	-	-	-
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	272 431 230,19	26 994 756,89	245 436 473,30	153 789 959,72
FOURNISSEURS DÉBITEURS, AVANCES & ACOMPTES	67 868,25	-	67 868,25	147 146,86
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	238 459 685,12	21 325 742,03	217 133 943,09	136 599 697,24
PERSONNEL DÉBITEUR	3 499 126,74	2 186 429,59	1 312 697,15	1 263 417,38
ÉTAT DÉBITEUR	22 141 765,92	-	22 141 765,92	14 929 197,73
COMPTE D'ASSOCIÉS DÉBITEURS	-	-	-	-
AUTRES DÉBITEURS	3 764 491,73	3 482 585,27	281 906,46	104 690,18
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF	4 498 292,43	-	4 498 292,43	745 810,33
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	39 997 658,40	-	39 997 658,40	114 998 323,84
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I) (ÉLÉMENTS CIRCULANTS)	-	-	-	-
TOTAL II (F+G+H+I)	321 538 572,49	27 709 906,01	293 828 666,48	275 767 216,96
TRÉSORERIE - ACTIF	8 074 441,27	614 042,00	7 460 399,27	15 413 018,25
CHÈQUES ET VALEURS À ENCAISSER	712 644,39	614 042,00	98 602,39	290 858,66
BANQUES, TRÉSORERIE GÉNÉRALE ET CHÈQUES POSTAUX DÉBITEURS	4 375 120,82	-	4 375 120,82	12 760 662,73
CAISSES, RÉGIES D'AVANCES ET ACCRÉDITIFS	2 986 676,06	-	2 986 676,06	2 361 496,86
TOTAL III	8 074 441,27	614 042,00	7 460 399,27	15 413 018,25
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	1 265 892 623,46	618 779 595,69	647 113 027,77	586 430 843,44

BILAN PASSIF - EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES	319 511 873,82	294 000 719,22	294 000 719,22
Capital social ou personnel (1)	122 597 800,00	122 597 800,00	122 597 800,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	42 437 700,00	42 437 700,00	42 437 700,00
Écarts de réévaluation	-	-	-
Réserve légale	12 259 780,00	12 259 780,00	12 259 780,00
Autres réserves	68 324 083,15	68 324 083,15	68 324 083,15
Report à nouveau (2)	17 731 906,07	17 067 469,43	17 067 469,43
Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-	-
Résultat net de l'exercice (2)	56 160 604,60	31 313 886,64	31 313 886,64
Total des capitaux propres (A)	319 511 873,82	294 000 719,22	294 000 719,22
Capitaux propres assimilés (B)	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
Dettes de financement (C)	62 317 131,67	92 277 131,67	92 277 131,67
Emprunts obligataires	60 000 000,00	90 000 000,00	90 000 000,00
Autres dettes de financement	2 317 131,67	2 277 131,67	2 277 131,67
Provisions durables pour risques et charges (D)	4 190 790,64	2 473 803,74	2 473 803,74
Provisions pour risques	3 317 804,64	2 183 863,74	2 183 863,74
Provisions pour charges	872 986,00	289 940,00	289 940,00
Écarts de conversion - Passif (E)	-	-	-
Augmentation de créances immobilisées	-	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-	-
TOTAL I (A + B + C + D + E)	386 019 796,13	388 751 654,63	388 751 654,63
Dettes du passif circulant (F)	192 723 092,64	190 809 049,81	190 809 049,81
Fournisseurs et comptes rattachés	58 861 505,36	77 372 120,00	77 372 120,00
Clients créditeurs, avances et acomptes	15 029 387,47	11 446 063,12	11 446 063,12
Personnel	18 731 528,86	17 571 633,38	17 571 633,38
Organismes sociaux	11 721 170,83	10 836 632,24	10 836 632,24
État	54 200 745,71	36 328 995,98	36 328 995,98
Comptes d'associés	1 241 454,23	2 070 216,63	2 070 216,63
Autres créanciers	3 196 299,00	6 221 906,63	6 221 906,63
Comptes de régularisation - passif	29 741 001,18	28 961 481,83	28 961 481,83
Autres provisions pour risques et charges (G)	8 370 139,00	6 870 139,00	6 870 139,00
Écarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)	-	-	-
TOTAL II (F + G + H)	201 093 231,64	197 679 188,81	197 679 188,81
TRÉSORERIE PASSIF	60 000 000,00	-	-
Crédits d'escompte	-	-	-
Crédits de trésorerie	60 000 000,00	-	-
Banques (soldes créditeurs)	-	-	-
TOTAL III	60 000 000,00	-	-
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	647 113 027,77	586 430 843,44	586 430 843,44

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+). Déficit (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) - EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

NATURE	OPÉRATIONS			
	PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS -2	TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT -4
I Produits d'exploitation	527 218 895,50	-	527 218 895,50	488 052 147,91
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Ventes de biens et services produits	516 440 291,11	-	516 440 291,11	476 799 276,76
Chiffres d'affaires	516 440 291,11	-	516 440 291,11	476 799 276,76
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	-	-	-	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	2 997 782,75	-	2 997 782,75	3 026 271,78
Reprises d'exploitation : transferts de charges	7 780 821,64	-	7 780 821,64	8 226 599,37
TOTAL I	527 218 895,50	-	527 218 895,50	488 052 147,91
II Charges d'exploitation	487 063 886,09	-	487 063 886,09	489 109 681,66
Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-	-
Achats consommés (2) de matières et fournitures	171 313 045,16	-	171 313 045,16	183 485 343,80
Autres charges externes	95 082 958,20	-	95 082 958,20	87 506 554,42
Impôts et taxes	7 444 499,98	-	7 444 499,98	7 706 057,75
Charges de personnel	138 702 517,90	-	138 702 517,90	128 736 157,85
Autres charges d'exploitation	1 000 000,00	-	1 000 000,00	1 000 000,00
Dotations d'exploitation	73 520 864,85	-	73 520 864,85	80 675 567,84
TOTAL II	487 063 886,09	-	487 063 886,09	489 109 681,66
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			40 155 009,41	-1 057 533,75
IV PRODUITS FINANCIERS	7 189 307,99	-	7 189 307,99	1 358 083,20
Produits des titres de participation et autres titres financiers	4 042 434,00	-	4 042 434,00	499 333,00
Gains de change	59 091,79	-	59 091,79	15 413,56
Intérêts et autres produits financiers	3 063 985,99	-	3 063 985,99	843 336,64
Reprises financières : transferts de charges	23 796,21	-	23 796,21	-
TOTAL IV	7 189 307,99	-	7 189 307,99	1 358 083,20
V CHARGES FINANCIÈRES	2 435 162,48	-	2 435 162,48	3 205 240,49
Charges d'intérêts	2 321 368,72	-	2 321 368,72	3 153 452,04
Pertes de change	113 793,76	-	113 793,76	46 588,45
Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	-	-	-	5 200,00
TOTAL V	2 435 162,48	-	2 435 162,48	3 205 240,49
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)			4 754 145,51	-1 847 157,29
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)			44 909 154,92	-2 904 691,04
VIII PRODUITS NON COURANTS	34 992 468,29	-	34 992 468,29	45 761 702,51
Produits de cessions d'immobilisations	25 528 933,42	-	25 528 933,42	37 286 826,68
Subvention d'équilibre	6 087 719,30	-	6 087 719,30	7 704 298,25
Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
Autres produits non courants	3 300 250,98	-	3 300 250,98	305 046,36
Reprises non courantes : transferts de charges	75 564,59	-	75 564,59	465 531,22
TOTAL VIII	34 992 468,29	-	34 992 468,29	45 761 702,51
IX CHARGES NON COURANTES	3 475 485,61	-	3 475 485,61	9 588 349,83
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	-	-	-	1 727 033,91
Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	754 463,68	-	754 463,68	1 605 054,46
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	2 721 021,93	-	2 721 021,93	6 256 261,46
TOTAL IX	3 475 485,61	-	3 475 485,61	9 588 349,83
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)			31 516 982,68	36 173 352,68
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ ou - X)			76 426 137,60	33 268 661,64
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS			20 265 533,00	1 954 775,00
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)			56 160 604,60	31 313 886,64
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			569 400 671,78	535 171 933,62
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			513 240 067,18	503 858 046,98
XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)			56 160 604,60	31 313 886,64

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

1. TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	-	-
2	- Achats de marchandises	-	-
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	-	-
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)	516 440 291,11	476 799 276,76
3	Ventes de biens et services produits	516 440 291,11	476 799 276,76
4	Variation de stocks de produits	-	-
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	266 396 003,36	270 991 898,22
6	Achats consommés de matières et fournitures	171 313 045,16	183 485 343,80
7	Autres charges externes	95 082 958,20	87 506 554,42
IV	= VALEUR AJOUTÉE : (I + II + III)	250 044 287,75	205 807 378,54
V	+ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-	-
9	- Impôts et taxes	7 444 499,98	7 706 057,75
10	- Charges du personnel	138 702 517,90	128 736 157,85
	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E B E)	103 897 269,87	69 365 162,94
	= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I B E)		
11	+ Autres produits d'exploitation	2 997 782,75	3 026 271,78
12	- Autres charges d'exploitation	1 000 000,00	1 000 000,00
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	7 780 821,64	8 226 599,37
14	- Dotations d'exploitation	73 520 864,85	80 675 567,84
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	40 155 009,41	-1 057 533,75
VII	+ ou - RÉSULTAT FINANCIER	4 754 145,51	-1 847 157,29
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	44 909 154,92	-2 904 691,04
IX	+ ou - RÉSULTAT NON COURANT	31 516 982,68	36 173 352,68
15	- Impôts sur les résultats	20 265 533,00	1 954 775,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	56 160 604,60	31 313 886,64
	II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT		
1	Résultat de l'exercice		
	* Bénéfice	56 160 604,60	31 313 886,64
	* Perte	-	-
2	+ Dotations d'exploitation (1)	72 075 683,12	78 699 870,12
3	+ Dotations financières (1)	-	-
4	+ Dotations non courantes (1)	1 208 886,38	556 261,46
5	- Reprises d'exploitation (2)	289 940,00	78 439,00
6	- Reprises financières (2)	23 796,21	-
7	- Reprises non courantes (2) (3)	74 945,48	344 895,88
8	- Produits de cession d'immobilisations	25 528 933,42	37 286 826,68
9	+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	-	1 727 033,91
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	103 527 558,99	74 586 890,57
10	- Distributions de bénéfices	30 649 450,00	26 971 516,00
II	AUTOFINANCEMENT	72 878 108,99	47 615 374,57

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

1. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	EXERCICE (A)	EXERCICE PRÉCÉDENT (B)	VARIATION (A-B)	
			EMPLOIS (C)	RESSOURCES (D)
1 Financement permanent	386 019 796,13	388 751 654,63	2 731 858,50	-
2 Moins actif immobilisé	345 823 962,02	295 250 608,23	50 573 353,79	-
3 Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	40 195 834,11	93 501 046,40	53 305 212,29	-
4 Actif circulant	293 828 666,48	275 767 216,96	18 061 449,52	-
5 Moins passif circulant	201 093 231,64	197 679 188,81	-	3 414 042,83
6 = Besoins de financement global (4-5) (B)	92 735 434,84	78 088 028,15	14 647 406,69	-
7 = Trésorerie nette (actif-passif) (A-B)	-52 539 600,73	15 413 018,25	-	67 952 618,98

2• EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		72 878 108,99		47 615 374,57
Capacité d'autofinancement		103 527 558,99		74 586 890,57
- Distributions de bénéfices		30 649 450,00		26 971 516,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		25 552 829,63		- 52 286 826,68
Cessions d'immobilisations incorporelles		-		-
Cessions d'immobilisations corporelles		25 528 933,42		37 286 826,68
Cessions d'immobilisations financières		-		-
Récupérations s/créances immobilisées		23 896,21		15 000 000,00
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		-		-
Augmentation du capital, apports		-		-
Subventions d'investissement		-		-
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		105 000,00		50 000,00
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		98 535 938,62		- 99 952 201,25
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	121 776 150,91		70 102 263,20	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	583 850,00		420 983,28	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	120 763 700,91		69 671 279,92	
Acquisitions d'immobilisations financières	299 600,00		-	
Augmentation des créances immobilisées	129 000,00		10 000,00	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	30 065 000,00		30 066 000,00	
EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)				
II TOTAL EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	151 841 150,91		100 168 263,20	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	14 647 406,69		-	6 921 037,49
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	- 67 952 618,98		6 704 975,54	0,00
TOTAL GÉNÉRAL	166 488 557,60	166 488 557,60	106 873 238,74	106 873 238,74

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II• Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III• Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION		MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE ELLE-MÊME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	1 904 494,00					614 494,00	1 290 000,00
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 904 494,00	-	-	-	-	614 494,00	1 290 000,00
* Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 292 872,40	583 850,00		- 150 480,00		- 112 050,00	23 915 152,40
* Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	21 709 922,40	330 650,00		150 480,00			22 191 052,40
* Fonds commercial	1 200 000,00	-					1 200 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	382 950,00	253 200,00				112 050,00	524 100,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	851 563 735,46	120 763 700,91		- 99 538 963,04	2 204 875,00	38 430,00	870 545 168,33
* Terrains	63 798 136,13	-					63 798 136,13
* Constructions	263 352 975,82	2 428 338,84					265 781 314,66
* Installations techniques, matériel et outillage	13 900 842,43	454 221,67					14 355 064,10
* Matériel de transport	469 958 373,57	115 440 958,51			99 538 963,04	2 204 875,00	483 655 494,04
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	38 380 459,49	2 292 681,89					40 673 141,38
* Autres immobilisations corporelles	399 850,01	-					399 850,01
* Immobilisations corporelles en cours	1 773 098,01	147 500,00				38 430,00	1 882 168,01
TOTAL GÉNÉRAL	876 761 101,86	121 347 550,91		- 150 480,00	99 538 963,04	2 819 369,00	895 750 320,73

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	CUMUL DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES (CESSIONS)	CUMUL D'AMORTISSEMENT FIN EXERCICE
	1	2	3	4=1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEUR	1 388 494,00	258 000,00	614 494,00	1 032 000,00
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 388 494,00	258 000,00	614 494,00	1 032 000,00
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 014 415,45	1 545 017,38	-	20 559 432,83
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	19 014 415,45	1 545 017,38	-	20 559 432,83
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	598 397 359,18	67 939 402,73	101 743 838,04	564 592 923,87
* Terrains	-	-	-	-
* Constructions	184 250 270,59	9 758 136,58	-	194 008 407,17
* Installations techniques ; matériel et outillage	12 204 260,85	415 948,69	-	12 620 209,54
* Matériel de transport	368 178 244,45	55 911 107,13	101 743 838,04	322 345 513,54
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	33 447 391,77	1 828 711,44	-	35 276 103,21
* Autres immobilisations corporelles	317 191,52	25 498,89	-	342 690,41
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAUX	618 800 268,63	69 742 420,11	102 358 332,04	586 184 356,70

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU CPC DE L'EXERCICE
						DATE DE CLÔTURE	SITUATION NETTE	RÉSULTAT NET	
SACAR	Transport			19 200,00	-				
GARE ROUTIERE DE SALE	Transport			90 000,00	-				
GARE ROUTIERE DE FES	Transport			49 200,00	-				
STE ERRIANE EL MAGHRIBIA	Alimentaire			1 616 500,00	329 775,00				
CTM MESSAGERIE	Messagerie	36 750 000,00	99,99%	36 749 500,00	36 749 500,00	31/12/2023	83 413 132,54	8 703 555,85	4 042 434,00
CTM TOURISME	Tourisme	300 000,00	99,87%	299 600,00	-	31/12/2023	5 905 504,80	1 441 450,95	
ISSAL TRANSPORTS	Transport du Personnel	300 000,00	99,87%	299 600,00	-	31/12/2023	953 021,56	137 303,73	
GARE ROUTIERE DE TETOUAN	Transport			60 000,00	-				
ISSAL MADINA SA	Transport Urbain	300 000,00	99,87%	299 600,00	299 600,00	31/12/2023	537 661,95	257 913,47	
TOTAL		37 650 000,00	-	39 483 200,00	37 378 875,00		- 90 809 320,85	10 540 224,00	4 042 434,00

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS			REPRISE			MONTANT FIN D'EXERCICE
		EXPLOITATION	FINANCIÈRE	NON COURANTES	EXPLOITATION	FINANCIÈRE	NON COURANTES	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	2 834 810,18	1 460 277,01	-	-	-	23 796,21	-	4 271 290,98
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	2 473 803,74	872 986,00	-	1 208 886,38	289 940,00	-	74 945,48	4 190 790,64
SOUS TOTAL (A)	5 308 613,92	2 333 263,01	-	1 208 886,38	289 940,00	23 796,21	74 945,48	8 462 081,62
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	28 182 672,89	1 445 181,73	-	12 135,55	1 929 465,05	-	619,11	27 709 906,01
- Stocks	552 188,00	715 149,12	-	-	552 188,00	-	-	715 149,12
- Créances	27 630 484,89	730 032,61	-	12 135,55	1 377 277,05	-	619,11	26 994 756,89
- Titres et valeurs de placement	-	-	-	-	-	-	-	-
5. Autres provisions pour risques et charges	6 870 139,00	-	-	1 500 000,00	-	-	-	8 370 139,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	614 042,00	-	-	-	-	-	-	614 042,00
SOUS TOTAL (B)	35 666 853,89	1 445 181,73	-	1 512 135,55	1 929 465,05	-	619,11	36 694 087,01
TOTAL (A + B)	40 975 467,81	3 778 444,74	-	2 721 021,93	2 219 405,05	23 796,21	75 564,59	45 156 168,63

TABLEAU DES CRÉANCES

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCES			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVRÉES	MONTANTS EN DEVOIS	MONTANTS SUR L'ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	40 529 288,97	40 289 719,64	-	239 569,33	-	-	-	-
Prêts immobilisés	239 569,33	-	-	239 569,33	-	-	-	-
Autres créances financières	806 519,64	806 519,64	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	39 483 200,00	39 483 200,00	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	272 431 230,19	-	242 749 202,93	29 682 027,26	3 674 594,17	237 744 500,98	8 734 215,07	-
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	67 868,25	-	67 868,25	-	-	-	-	-
Clients & comptes rattachés	238 459 685,12	-	214 446 672,72	24 013 012,40	729 635,79	215 602 735,06	8 594 983,62	-
Personnel	3 499 126,74	-	1 312 697,15	2 186 429,59	-	-	-	-
Etat	22 141 765,92	-	22 141 765,92	-	-	22 141 765,92	-	-
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs	3 764 491,73	-	281 906,46	3 482 585,27	2 944 958,38	-	139 231,45	-
Comptes de régularisations-Actif	4 498 292,43	-	4 498 292,43	-	-	-	-	-

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCES			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON PAYÉES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
DE FINANCEMENT	62 317 131,67	32 317 131,67	30 000 000,00					
* Emprunts obligataires	60 000 000,00	30 000 000,00	30 000 000,00					
* Autres dettes de financement	2 317 131,67	2 317 131,67						
DU PASSIF CIRCULANT	192 723 092,64	-	191 151 863,41	1 571 229,23	2 625 671,61	56 043 109,01	251 445,41	2 640 212,41
* Fournisseurs et comptes rattachés	58 861 505,36		58 861 505,36		2 625 671,61		251 445,41	2 640 212,41
* Clients créditeurs, avances et acomptes	15 029 387,47		14 699 612,47	329 775,00				
* Personnel	18 731 528,86		18 731 528,86					
* Organismes sociaux	11 721 170,83		11 721 170,83			1 842 363,30		
* Etat	54 200 745,71		54 200 745,71			54 200 745,71		
* Comptes d'associés	1 241 454,23			1 241 454,23				
* Autres créanciers	3 196 299,00		3 196 299,00					
* Comptes de régularisation Passif	29 741 001,18		29 741 001,18					

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉS DONNÉE À LA DATE DE CLOTURE
Sûretés données			N É A N T		
Sûretés reçues	170 000,00	Hypothèque	Divers	Membre du personnel	117 808,06

(1) - Gage : - Hypothèque - Nantissement - Warrant - Autres (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATION DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRÉCÉDANT
* Avals et cautions	1 231 177,65	1 275 361,65
* engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements reçus		
TOTAL (1)	1 231 177,65	1 275 361,65

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATION DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRÉCÉDANT
* Avals et cautions	29 762 703,52	26 234 703,52
* Autres engagements reçus		
TOTAL	29 762 703,52	26 234 703,52

PASSIF ÉVENTUEL

Conformément à la législation fiscale marocaine, les exercices ouverts à un contrôle fiscal sont :

- 2020
- 2021
- 2022
- 2023

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

Au 31 décembre 2023

Deloitte.

mazars

Aux Actionnaires de la société
COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC « C.T.M. » S.A.
K135, autoroute Casablanca / Rabat
KM 13,5 Sidi Bernoussi
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Compagnie de Transports au Maroc « C.T.M. » S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 319.511.873,82 dont un bénéfice net de MAD 56.160.604,60.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Compagnie de Transports au Maroc « C.T.M. » S.A. au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la

Deloitte.

mazars

continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Compagnie de transports au Maroc « C.T.M. » S.A. a procédé, au cours de l'exercice 2023, à la constitution de la société ISSAL MADINA détenue à 99,86% dont le capital social est de 300 KMAD.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
 20 Sidi Mohammed Ben Abdellah
 Hassan II - C. 1ère Etage 2, La Marina
 Casablanca
 Tél : 0522 22 46 25 / 05 22 22 47 34
 Fax : 05 22 22 46 26 / 47 35

Sakina BENSOUA KORACHI
 Associée

MAZARS AUDIT & CONSEIL



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
 76, Bd Abdelmoumen
 Résidence Koutoubia, 7^{ème} Etage
 Casablanca - Maroc
 Tél. : +212 522 423 423
 www.mazars.ma

Adhane LOUKILI
 Associé

ÉTATS DE SYNTHÈSE CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2023

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ DU GROUPE CTM AU 31/12/2023

Actif en KMAD	2023	2022
Actif immobilisé	383 134	333 837
. Ecarts d'acquisition - Actif	-	-
. Immobilisations incorporelles	3 620	4 521
. Immobilisations corporelles	378 184	327 823
. Immobilisations financières	1 330	1 493
. Titres mis en équivalence	-	-
Actif circulant	338 282	313 906
. Stocks et en-cours	10 089	7 815
. Clients et comptes rattachés	279 109	186 420
. Impôt différé - Actif	4 079	4 671
. Valeurs mobilières de placement	45 005	115 000
Trésorerie - Actif	22 005	21 025
TOTAL ACTIF	743 421	668 768

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ DU GROUPE CTM AU 31/12/2023

Passif en KMAD	2023	2022
Financement permanent	413 788	407 167
. Capitaux propres	326 893	294 437
. Capitaux propres - part du Groupe	326 878	294 426
. Capital social ou personnel	122 598	122 598
. Primes	42 438	42 438
. Réserves consolidées	98 741	93 949
. Résultat net de l'exercice (part du Groupe)	63 101	35 441
. Intérêts minoritaires	15	11
. IM / Résultat	3	1
. IM / Réserves consolidées	12	10
Provisions pour risques et charges	5 295	3 878
Dettes de financement	81 600	108 852
Passif circulant	269 633	257 455
. Fournisseurs et comptes rattachés	82 282	101 316
. Autres dettes	175 687	147 341
. Impôt différé - Passif	-	-
. Autres Provisions	11 664	8 798
Trésorerie - Passif	60 000	4 146
TOTAL PASSIF	743 421	668 768

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ DU GROUPE CTM AU 31/12/2023

En KMAD	2023	2022
Produits d'exploitation	665 109	611 175
Vente de biens et services produits	656 087	605 165
Subventions d'exploitation des sociétés industrielles	2 429	-
Autres produits d'exploitation	2 989	3 017
Reprise d'exploitation, transferts de charges	3 604	2 993
Charges d'exploitation		
Achats consommés de matières et fournitures		
Charges externes		
Impôts & taxes		
Charges du personnel		
Autres charges d'exploitation		
Dotations d'exploitation		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	53 135	5 803
Produits financiers	3 204	1 036
Charges financières		
RÉSULTAT FINANCIER	19	-3 246
RÉSULTAT COURANT	53 154	2 557
Produits non courants	43 002	51 193
Charges non courantes		
RÉSULTAT NON COURANT	35 935	37 954
Impôt sur les sociétés		
Résultat net des entreprises intégrées	63 104	35 442
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Reprises sur écarts d'acquisition	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	63 104	35 442
Intérêts minoritaires	3	1
Résultat net (part du groupe)	63 101	35 441

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE CTM AU 31/12/2023

En KMAD	2023	2022
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	124 454	95 796
Résultat net des sociétés intégrées	63 104	35 442
Dotations d'exploitation	90 813	96 581
Variation des impôts différés	592	395
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	30 055	36 622
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Coût de l'endettement financier net	2 861	4 192
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	82 785	-54 086
Flux net de trésorerie généré par l'activité	44 530	154 074
Acquisition d'immobilisations	-138 830	-81 640
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	30 480	38 806
Récupérations sur créances d'immobilisations	-	-
Prêts & avances consentis	-288	-225
Intérêts financiers versés	-2 861	-4 192
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-111 499	-47 251
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-30 649	-26 973
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunts	12 772	
Remboursements d'emprunts	-40 024	-40 117
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-57 901	-67 090
Autres impacts	-	-
Variation de trésorerie	-124 870	39 733
Trésorerie d'ouverture	131 879	92 146
Trésorerie de clôture	7 009	131 879

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2023

Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2023, la filiale ISSAL MADINA a été créée par le groupe CTM dans le but de répondre aux appels d'offres de transport urbain à la ville de Tétouan, modifiant ainsi le périmètre de consolidation. Aucun autre mouvement relatif à des acquisitions complémentaires de titres des sociétés à consolider ou à des cessions de titres des sociétés consolidées n'a été observé.

Par ailleurs, l'exercice comptable a été marqué par les événements suivants :

Investissements :

- Réouverture d'une agence à Casablanca Aïn Sbaâ ;
- Ouverture des agences commissionnaires à Azrou, Bab berred, Driouch, Issaguen, Midar et Mirleft ;
- Acquisition de 50 nouveaux autocars ;
- Réforme de 45 autocars.

Exploitation :

- Création de la filiale ISSAL MADINA S.A ;
- Elargissement de la distribution des tickets à l'ensemble du réseau Damane Cash.

Ressources Humaines :

- Application des augmentations du SMIG entrées en vigueur en 2023 ;
- Renforcement de l'équipe des Ressources Humaines.

Système d'information :

- Réalisation d'une mission d'audit externe pour évaluer le plan de refonte de l'infrastructure SI après l'incident SI ;
- Mise en œuvre des recommandations de l'audit externe : Mise en œuvre des Quick Wins identifiés suite à l'audit SI (Renforcement de la sécurité sur le cloud, ...) ;
- Finalisation de la migration vers le cloud des solutions applicatives ; métier et support.

Marketing & Communication :

- Lancement d'actions promotionnelles régulières sur le canal digital et physique accompagnées de plusieurs campagnes de communication afin de renforcer la notoriété de la CTM.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc présentés au niveau de la Méthodologie Relative aux Comptes Consolidés établis par le Conseil National de la Comptabilité.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1.1 Principes et méthodes de consolidation

(a) Méthodes utilisées

Les filiales sont des sociétés contrôlées par le Groupe CTM et sont consolidées par intégration globale. Le contrôle existe lorsque le Groupe CTM détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de l'activité de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de votes de l'entreprise contrôlée.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister.

(b) Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables.

Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » et repris en résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

(c) Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

(d) Monnaie

Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en milliers de Dirhams (KMAD).

(e) Date de clôture

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 décembre de chaque année, à l'exception des sociétés entrées ou sorties du périmètre en cours d'exercice.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

1.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

(a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans. Pour ce qui est des logiciels, ils sont amortis sur une durée de 10 ans.

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, ou de réévaluation le cas échéant. L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties selon les durées de vie suivantes :

Catégorie d'immobilisations	Durée de vie
Constructions	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Autres immobilisations corporelles	10 ans

Le Groupe vérifie lors de chaque arrêté de comptes que les durées d'amortissements retenues sont toujours conformes aux durées d'utilisation. A défaut, les ajustements nécessaires sont effectués.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

(c) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

(d) Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci ne puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon les activités, au coût moyen pondéré. Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

(e) Créances

Les créances (ainsi que les dettes) sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non-recouvrement.

(f) Valeurs mobilières de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

(g) Provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal sont annulées en consolidation.

(h) Retraitement des impôts

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

L'annulation des provisions à caractère fiscal ne donne pas lieu à la constatation d'impôts différés dans le cas où ces dernières sont utilisées conformément à leur objet et sont donc définitivement exonérées d'impôt.

(i) Retraitement des contrats de crédit-bail

Les contrats de crédit-bail relatifs aux biens mobiliers sont retraités dans les comptes consolidés. Les biens sont enregistrés en immobilisations à l'actif du bilan à la valeur stipulée au contrat avec, pour contrepartie, l'enregistrement de la dette au passif du bilan.

Les retraitements entraînent les conséquences comptables suivantes :

- **Annulation de la charge de crédit-bail** : les redevances enregistrées parmi les loyers sont annulées par la constatation d'une charge financière et le remboursement de la dette.
- **Constatation de l'amortissement des immobilisations** : les biens donnent lieu à l'établissement d'un plan d'amortissement en fonction duquel sont enregistrées les dotations.

(j) Distinction entre résultat courant et extraordinaire

Le résultat courant inclut l'ensemble des produits et charges directement liés aux activités ordinaires du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Les éléments inhabituels définis comme des produits ou des charges non récurrentes par leur fréquence, leur nature et leur montant (comme les coûts de restructurations) font partie du résultat courant.

Les éléments extraordinaires sont définis de manière très restrictive et correspondent à des produits et des charges inhabituels d'une importance majeure.

(k) Résultat par action

Le Groupe CTM présente un résultat par action. Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

2. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES COMPTES CONSOLIDÉS

2.1 Capitaux propres consolidés - part Groupe

(Exprimés en milliers de Dirhams)

	Capital	Primes	Réserves Consolidées	Résultat	Totaux Capitaux
Situation au 31 décembre 2021	122 598	42 438	85 715	35 206	285 957
Affectation du Résultat 2021	-	-	35 206	(35 206)	-
Dividendes versés	-	-	(26 972)	-	(26 972)
Résultat de l'exercice	-	-	-	35 441	35 441
Distributions reçues	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2022	122 598	42 438	93 949	35 441	294 426
Affectation du Résultat 2022	-	-	35 441	(35 441)	-
Dividendes versés	-	-	(30 649)	-	(30 649)
Résultat de l'exercice	-	-	-	63 101	63 101
Distributions reçues	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2023	122 598	42 438	98 741	63 101	326 878

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2023		31 déc. 2022	
	Valeur Brute	Amort. & Provis.	Valeur Brute	Amort. & Provis.
Immobilisations incorporelles	34 529	(30 909)	33 781	(29 260)
Immobilisations corporelles (*)	1 160 673	(782 489)	1 135 804	(807 981)

(*) Dont en Crédit-bail 5 247 KDH net pour l'exercice 2023 et 14 633 KDH net pour l'exercice 2022.

(a) Variation des immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)

(Exprimée en milliers de Dirhams)

	2022	Acquisitions	Cessions / Rachats	Variation Périmètre	2023
Immobilisations incorporelles	33 781	860	-112	-	34 529
Immobilisations corporelles	1 135 804	137 970	(113 101)	-	1 160 673
- Dont Crédit-bail	134 081	-	(6 673)	-	127 408

(b) Variation des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

(Exprimée en milliers de Dirhams)

	2022	Dotations	Reprises sur cessions/Rachats	Variation Périmètre	2023
Immobilisations incorporelles	29 260	1 649	-	-	30 909
Immobilisations corporelles	807 981	87 570	(113 062)	-	782 489
- Dont Crédit-bail	119 448	9 386	(6 673)	-	122 161

2.3 Ecart d'acquisition

Néant

2.4 Immobilisations financières et titres mis en équivalence

(a) Immobilisations financières

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2023		31 déc. 2022	
	Valeur Brute	Amort. & Provis.	Valeur Nette	Valeur Nette
Titres de participations non consolidés et autres titres immobilisés (*)	1 834	(1 504)	330	330
Prêts immobilisés	500	-240	260	278
Autres créances financières	1 407	-667	740	885
TOTAL	3 741	(2 411)	1 330	1 493

(*) Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés au 31 décembre 2023

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	Prix d'acquisition Global	VNC	Valeur de réalisation (1)
SACAR	19	-	-
GARE ROUTIERE DE SALE	90	-	-
GARE ROUTIERE DE FES	49	-	-
STE ERRIANE EL MAGHRIBIA	1 616	330	330
GARE ROUTIERE DE TETOUAN	60	-	-
TOTAL DÉTAIL TITRES	1 834	330	330

(*) Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés au 31 décembre 2022

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	Prix d'acquisition Global	VNC	Valeur de réalisation (1)
SACAR	19	-	-
GARE ROUTIERE DE SALE	90	-	-
GARE ROUTIERE DE FES	49	-	-
STE ERRIANE EL MAGHRIBIA	1 616	330	330
GARE ROUTIERE DE TETOUAN	60	-	-
TOTAL DÉTAIL TITRES	1 834	330	330

(1) La valeur de réalisation correspond :

- Pour les actions cotées à leur valeur boursière
- Pour les actions non cotées, soit à leur valeur de marché, si elle peut être déterminée de façon fiable, soit à leur valeur comptable.

(b) Titres mis en équivalence

Néant

2.5 Intérêts minoritaires

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Intérêts minoritaires au début de l'exercice	11	10
Dividendes versés	-	-
Intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice	3	1
Autres variations	1	-
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	15	11

2.6 Provisions & autres dettes à long terme

(a) Provisions pour risques et charges

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques courus par les filiales et connus en fin de période.

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	2022	Dotations	Reprises	2023
Provisions pour litiges	3 588	1 375	-541	4 422
Provisions durables pour risques	3 588	1 375	-541	4 422
Autres provisions pour charges	290	873	-290	873
Provision pour charges	290	873	-290	873
Provisions pour litiges	1 816	1 366	-	3 182
Provisions pour impôts	5 700	1 500	-	7 200
Autres provisions pour risques et charges	1 282	-	-	1 282
Autres provisions pour risques et charges	8 798	2 866	-	11 664

(b) Dettes de financement

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	Durée < 1 an	1 an <Durée>5 ans	Durée > 5 ans	Total
Dettes de financement	32 333	46 950	2 317	81 600
- Dont Crédit-bail	2 333	3 873	-	6 206

2.7 Répartition des dettes du passif circulant et des créances de l'actif circulant par échéances.

(Exprimées en milliers de Dirhams)

Actif Circulant	Durée < 1 an	1 an <Durée>2 ans	Durée > 2 ans	Total
Clients	236 305	-	28 213	264 518
Autres créances	40 214	-	6 031	46 245

Le montant de la dépréciation constatée au niveau des Clients et comptes rattachés est de 31 654 KDH, soit un montant net des créances clients et autres créances de 279 109 KDH.

(Exprimées en milliers de Dirhams)

Passif Circulant	Durée < 1 an	1 an <Durée>2 ans	Durée > 2 ans	Total
Fournisseurs et comptes rattachés	82 145	13	124	82 282
Autres dettes	174 116	-	1 571	175 687

2.8 Impôts sur les bénéfices

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Impôts courants	25 393	4 674
Impôts différés	592	395
TOTAL	25 985	5 069

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2023

Deloitte.

mazars

2.9 Engagements financiers hors bilan

(a) Engagements financiers reçus ou donnés

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Avals, cautions et garanties donnés	1 472	1 516
Avals, cautions et garanties reçus	32 415	28 142

(b) Sûretés reçues

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Hypothèque	118	142

2.10 Résultat non courant

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Plus-values sur cessions d'actifs	30 087	36 684
Dotations nettes des reprises de provisions	(3 734)	(5 593)
Autres produits et charges non courantes nettes	9 582	6 863
TOTAL	35 935	37 954

3. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées

Société	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthodes de Consolidation (*)
CTM S.A.	100,00%	100,00%	Société mère
CTM MESSAGERIE	100,00%	100,00%	IG
CTM TOURISME	99,87%	99,87%	IG
ISSAL TRANSPORT	99,87%	99,87%	IG
ISSAL MADINA	99,87%	99,87%	IG

(*) Méthodes de consolidation :
I.G. : Intégration globale

4. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

Néant.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

6. EFFECTIFS

L'effectif du Groupe CTM à fin 2023 est de 1 488 personnes contre 1 498 en 2022.

Aux actionnaires de la société

Compagnie de transports au Maroc « C.T.M. » S.A.
Km 13,5 Autoroute Casablanca-Rabat –Sidi Bernoussi
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Compagnie de Transports au Maroc «C.T.M.» S.A. et de ses filiales (Groupe C.T.M.), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et de charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés KMAD 326.893 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 63.104.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd. Sidi Mohammed Ben Abdellah
Bâtiment "C" - Zone 2 - Le Marin
Casablanca
Tél : 0522 22 46 25 / 05 22 22 47 14
Fax : 05 22 22 46 78 / 47 35

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



MAZARS AUDIT & CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
76 Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème Etage
Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 423 423
www.mazars.ma

Adnane LOUKILI
Associé